

Débats du Parlement allemand sur le plan Werner (Bonn, 6 novembre 1970)

Légende: Le 6 novembre 1970, Karl Schiller, ministre des Affaires économiques de la République fédérale d'Allemagne (RFA), souligne devant le Bundestag le lien entre l'union monétaire et politique de l'Europe en insistant sur l'importance du rapport Werner.

Source: Verhandlungen des deutschen Bundestages. 6. Wahlperiode. 77. Sitzung vom 6. November 1970. Stenographische Berichte. Hrsg. Deutscher Bundestag und Bundesrat. 1970/1971, Nr. 74. Bonn.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/debats_du_parlement_allemand_sur_le_plan_werner_bonn_6_novembre_1970-fr-4c332290-0e87-44ff-a8be-22b22800ed9e.html

Date de dernière mise à jour: 05/07/2016



Débats parlementaires au Bundestag (Bonn, 6 novembre 1970)

[...]

M. Schiller, ministre de l'Économie: Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, au cours des débats, l'accent a été mis, surtout par le député Barzel, sur les rapports existant entre l'union économique et l'union politique. Mesdames et Messieurs, je me permettrai de démontrer en quelques mots que le rapport Werner sur l'Union économique et monétaire contient déjà, dans une bien plus large mesure que cela a été supposé ici, des éléments forts de l'union politique.

(Applaudissements dans les rangs de la coalition gouvernementale)

Ce plan en plusieurs étapes renferme certains éléments concrets indiquant combien l'union économique et l'union politique sont imbriquées l'une dans l'autre. Il faudrait en tenir compte lorsque l'on évoque à cette tribune – comme M. Barzel l'a fait notamment – un plan ou un plan par étapes à part en vue de l'union politique. Si l'on ignore l'autre aspect, Monsieur Barzel, on court vite le risque de planifier dans le vide.

(M. Barzel, député: Vous ne pouvez tout de même pas ignorer que le rapport lui-même souligne la nécessité d'une collaboration renforcée!)

- Je vais tout de suite me concentrer sur ces points pour vous montrer ce qui est déjà dit dans le rapport.

Monsieur Barzel, vous avez dit: «Plus d'actions que de paroles!» Le rapport Werner est une action à laquelle participe notre gouvernement.

(Applaudissements dans les rangs de la coalition gouvernementale)

Nous devrions joindre tous nos efforts pour faire en sorte que cette action continue de porter ses fruits à partir du 1^{er} janvier 1971.

Le raisonnement qui est à la base de ce plan par étapes visant à créer une union économique et monétaire est très logique. On peut le formuler comme suit: l'union monétaire à elle seule, c'est-à-dire en tant que telle et de manière abstraite, éclaterait en cas de divergences politiques au sein de la Communauté et des États membres. La réalisation d'une union monétaire exige donc la base solide d'une harmonisation économique, financière et monétaire, et pour obtenir cette harmonisation de la politique économique, il faut, comme le souligne le rapport, être disposé à réaliser des progrès allant dans le sens d'une coopération politique et à renforcer les institutions en instaurant un contrôle parlementaire.

Je pense que, dans ce contexte, la phase intermédiaire, développée très précisément, ou la série d'étapes intermédiaires, constitue l'élément le plus important. Il s'agit de cette phase que j'ai qualifiée, lors des négociations, de phase de transformation, au cours de laquelle des compétences sont transférées aux instances communautaires, ces dernières étant elles-mêmes renforcées. Il est question dans cette phase de la transition vers des directives et des décisions ayant force obligatoire au sein de la politique économique communautaire et du renforcement des institutions.

En ce qui concerne la responsabilité parlementaire, le rapport est sans équivoque, et nous, qui représentons la République fédérale, avons, au sein de ce groupe, insisté pour que ce qui suit soit intégré dans ce rapport, pour donner les précisions contraignantes suivantes sur cette étape intermédiaire et la transition vers la phase finale:

Le transfert à l'échelon communautaire des pouvoirs exercés jusqu'ici par les instances nationales ira de pair avec le transfert d'une responsabilité parlementaire correspondante du plan national à celui de la Communauté. Le centre de décision de la politique économique sera politiquement responsable devant un

Parlement européen. Ce dernier devra être doté d'un statut correspondant à l'extension des missions communautaires, non seulement du point de vue de l'ampleur de ses attributions, mais aussi eu égard au mode d'élection de ses membres.

Il s'agit là d'une phrase-clé du rapport Werner. Sans elle, le plan par étapes est voué à l'échec. C'est écrit noir sur blanc, Mesdames et Messieurs.

Autre point: selon le rapport Werner, il faut, premièrement, un parallélisme entre les avancées réalisées sur le plan monétaire et celles réalisées sur le plan économique, mais aussi, deuxièmement, un parallélisme entre le renoncement progressif à l'autonomie nationale et le développement simultané de compétences communautaires.

(M. Apel, député: C'est justement ce qui est décisif! C'est cela qui compte!)

Troisièmement – tout cela se trouve déjà dans le rapport –, il faut un parallélisme entre la mise sur pied d'instances de décision communautaires et le renforcement du contrôle parlementaire au niveau communautaire. Le rapport inclut toutes ces étapes. Enfin, quatrièmement – et cela a été pour nous extrêmement important dans ce contexte, et d'ailleurs l'énoncé de la phrase que je vais citer traduit bien l'idée de l'Allemagne –:

Ces transferts de responsabilité représentent un processus de signification politique fondamental, qui implique le développement progressif de la coopération politique. L'union économique et monétaire apparaît ainsi:

– la comparaison est bonne, il me semble, dans le rapport Werner –

comme un ferment pour le développement de l'union politique, dont elle ne pourra, à la longue, se passer.

L'évolution vers une union économique et monétaire en guise de ferment de l'union politique, voilà l'élément décisif, Mesdames et Messieurs. Il est dit dans ce rapport que l'évolution vers une union économique et monétaire et l'évolution vers une union politique sont indissociables l'une de l'autre.

M. Schmitt-Vockenhausen, vice-président: Monsieur le Ministre, le député Blumenfeld aimerait intervenir.

M. Blumenfeld (CDU/CSU): Monsieur le Ministre, dois-je conclure des termes que vous avez repris dans votre citation que le gouvernement fédéral et vous-même, en votre qualité de ministre compétent, insisterez pour que ce document du groupe Werner ne soit édulcoré ni par la Commission ni par aucun gouvernement?

M. Schiller, ministre de l'Économie: Je peux répondre par un oui franc à cette question de mon collègue Blumenfeld.

M. Schmitt-Vockenhausen, vice-président: Monsieur le Ministre, M. le député von und zu Guttenberg souhaite poser à son tour une question.

Baron von und zu Guttenberg (CDU/CSU): Monsieur le Ministre, après vous avoir entendu dire qu'il existe une interaction entre le plan Werner et l'évolution vers l'union politique, un fait que nous aussi nous approuvons, j'aimerais savoir s'il ne serait pas dès lors logique de reprendre la proposition du président du groupe parlementaire de la CDU/CSU visant à élaborer également un tel plan par étapes pour l'union politique.

(Applaudissements dans les rangs de la CDU/CSU)

M. Schiller, ministre de l'Économie: Monsieur von Guttenberg, permettez-moi de dire ceci: j'ai essayé de

démontrer que le plan par étapes visant à créer une union économique et monétaire renferme déjà des éléments d'une union politique. Cela me paraît être la voie adéquate et réaliste. Je suis d'avis que l'union politique ne naîtra pas d'un plan à part ou d'un plan par étapes séparé; elle ne saurait être un produit de laboratoire. Ce n'est pas, selon moi, la direction à suivre. À mon avis, et c'est un concept écrit noir sur blanc dans le rapport, l'union politique ne pourra croître que sur le terreau de la Communauté économique. Elle ne pourra se développer, comme l'a laissé entendre tout à l'heure M. Moersch, que sur la base de la convergence grandissante des intérêts matériels des différents États membres. C'est là un ferment essentiel de l'union politique.

M. Schmitt-Vockenhausen, vice-président: Monsieur le Ministre, permettez que le député Wagner intervienne à son tour!

M. Wagner (Trèves) (CDU/CSU): Monsieur le Ministre, ne croyez-vous pas qu'au fond, les expériences passées ne vont pas dans le sens de cette attente ou de cet espoir de voir l'union politique se développer sur le terreau de l'union économique qui ne cesse de se resserrer? Ne croyez-vous pas que l'union économique améliore certes les conditions nécessaires à l'union politique, mais que, pour aboutir à l'union politique, il faut faire preuve d'une volonté politique propre et prendre des décisions politiques propres, qui peuvent alors très bien prendre la forme d'un plan par étapes tel qu'il a été décrit aujourd'hui par M. Barzel?

(Applaudissements dans les rangs de la CDU/CSU)

M. Schiller, ministre de l'Économie: Vous auriez raison, cher collègue, si cette union économique et monétaire était une chose qui se déroule automatiquement dans le domaine économique. Or il ne saurait en être question. Ce plan est structuré de telle manière que de nouvelles décisions sont prises à chaque fois lors du passage d'une étape à l'autre, des décisions politiques au demeurant, au sujet des expériences réalisées et – tout cela est dit dans le rapport – au sujet des conditions politiques à mettre en place ou déjà en place, comme le renforcement du contrôle parlementaire ou le transfert de compétences politiques des instances nationales vers les instances communautaires. Cela est clairement énoncé comme condition du passage d'une étape à l'autre et, en particulier, du passage important de la première à la deuxième étape. Cette fois-ci, il n'est pas possible – c'est la configuration du plan qui le veut – que les progrès soient purement économiques et que la politique marque le pas. Cette fois-ci, tout est si étroitement lié, par les conditions imposées aux endroits décisifs, que la politique suit. C'est là que réside la différence avec la situation qui prévalait jusqu'à présent.

M. Schmitt-Vockenhausen, vice-président: Monsieur le Ministre, le député von und zu Guttenberg souhaite vous poser encore une question.

Baron von und zu Guttenberg (CDU/CSU): Monsieur le Ministre, veuillez noter s'il vous plaît que notre question ne veut pas dire que le plan Werner n'est porteur d'aucune évolution ni d'aucune conséquence politiques,

(M. Schiller: C'est déjà mieux!)

nous savons aussi bien que vous qu'il s'agit ici non pas d'intégrer l'économie, mais les conditions politiques liées à l'économie –

M. Schmitt-Vockenhausen, vice-président: Cher collègue, veuillez préciser votre question.

Baron von und zu Guttenberg (CDU/CSU): et nous vous prions de noter que notre question est de savoir s'il ne faudrait pas doter le plan Werner, dont le contenu porte sur la politique intérieure européenne, d'un plan par étapes pour parvenir progressivement à une politique étrangère européenne commune?

(Applaudissements dans les rangs de la CDU/CSU)

M. Schiller, ministre de l'Économie: Cher Monsieur von Guttenberg, ce plan du groupe de travail qui a présenté le rapport sous la présidence du Premier ministre Werner n'est pas uniquement un plan de politique intérieure européenne. Il est également ouvert sur le monde extérieur. Il en dit beaucoup de manière implicite – ce qui va de soi en matière de politique monétaire – sur les rapports économiques de cette Communauté unie avec l'extérieur.

(Interjection du Baron von und zu Guttenberg)

- Je me rapproche de votre point de vue en me posant la question suivante: maintenant que les ministres des Affaires étrangères ont fait un premier pas avec les décisions prises après consultation, pourquoi, dans le cadre de leurs consultations communes, n'ajouteraient-ils pas de leur côté, sur un point précis, des éléments de politique étrangère, une fois que nous aurons progressé dans les domaines de l'union économique et de l'union monétaire? Ce contre quoi je m'insurge, c'est que vous souhaitez développer un automatisme séparé pour un plan par étapes en vue de l'union politique. Je pense que ce rapport Werner représente la meilleure voie à suivre. Une union politique qui ne naîtrait pas de l'union matérielle des intérêts économiques déprimerait de par sa fragilité. Un plan pour une union politique, qui ne repose pas sur les progrès réalisés – il ne pourrait en effet être développé qu'après chaque étape pour l'étape suivante –, un tel plan par étapes, élaboré à part pour la politique, resterait selon moi, cher Monsieur von Guttenberg, lettre morte, car il ne serait pas, comme c'est le cas ici, étroitement lié à la fusion des intérêts économiques, financiers et monétaires de la Communauté. Cela me paraît être la voie réaliste à suivre, celle que l'on a déjà essayé de suivre préalablement mais qui, cette fois-ci, est beaucoup plus étroitement et clairement liée à des mesures pragmatiques s'imposant d'une étape à l'autre sur la voie de l'union politique. Vous n'avez pas besoin, à côté de cela, d'un photocalque pour un plan par étapes en matière de politique étrangère.

M. Schmitt-Vockenhausen, vice-président: Monsieur le Ministre, le député Apel souhaite prendre la parole.

M. Apel (SPD): Monsieur le Ministre, êtes-vous disposé à attirer également l'attention de M. von Guttenberg sur le fait qu'il existe déjà un plan par étapes en ce sens que ce qui a été décidé au sujet de la coopération politique sera modifié au bout de deux ans. Nous avons donc ici une première étape, qui sera suivie d'une deuxième, dans laquelle pourront être intégrés un certain nombre des aspects que vous venez d'évoquer?

M. Schiller, ministre de l'Économie: J'attire volontiers l'attention de M. von Guttenberg sur ce point. Du reste, je le répète, cette approche, cette tentative d'établir un nouveau lien entre l'union économique et monétaire d'une part et des mesures politiques d'autre part est également positive dans la mesure où elle donne à chaque État membre la possibilité de considérer certaines conditions économiques qui lui sont propres comme étant remplies ou non remplies et de prendre des mesures politiques en conséquence. Je me contenterai de ne citer qu'un seul élément qu'il nous faut à chaque fois jeter dans la balance: si, lors du passage de la première à la deuxième étape, l'objectif économique de stabilité que nous nous sommes fixés n'est pas atteint, nous ne pouvons pas non plus, dans cette situation, faire grand-chose sur le plan politique. Il nous faudrait tout d'abord avancer dans le domaine de la stabilité. Cette façon d'agir vise à préserver nos propres intérêts et sert avant tout à atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés, à savoir la stabilité et la croissance, également au sein de la Communauté.

(Applaudissements dans les rangs de la coalition gouvernementale)

[...]